

Communiqué de presse
Paris, le 5 avril 2023

Publication du rapport de branche 2022 du secteur aérien

La FNAM – Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers – publie l'édition 2022 de son rapport de branche, élaboré sur les données 2020 et 2021 en collaboration avec [AKTO](#) et l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de l'aérien.

Ce rapport dresse un bilan économique, social, sur l'emploi, l'égalité hommes/ femmes et la formation de différents secteurs de l'industrie aérienne française : les compagnies aériennes (transports de passagers et de fret), les entreprises d'assistance en escale, de maintenance aéronautique, les aéroports, les exploitants d'hélicoptères et de drones à usage professionnel.

Avec l'assouplissement progressif des mesures sanitaires à travers le monde, **l'année 2021 a connu un début de relance significatif du trafic aérien**. En France, plus de 70 millions de passagers ont été enregistrés en 2021, une augmentation de 31% du trafic à la fin de l'année par rapport à 2020, soit 39% du trafic pré-pandémique de 2019. Les compagnies aériennes à bas coût affichent un rattrapage important avec un rebond de 51% de passagers de plus qu'en 2020.

L'enjeu principal du secteur continue d'être la protection des entreprises et des emplois ainsi que la sécurisation des parcours professionnels afin de préserver les emplois et les compétences nécessaires pour accompagner la poursuite de la reprise de l'activité.

Les entreprises de 250 salariés ou plus représentent fin 2020 5% des sociétés du secteur mais concentrent 79% des effectifs. À l'inverse, 80% des entreprises de moins de 50 salariés regroupent 7% des emplois de la branche. Les effectifs du transport aérien ont diminué durant la période de crise sanitaire (8% en 2020 et 4% en 2021). Cependant, avec la reprise du trafic en 2022, le secteur a retrouvé une nouvelle dynamique de recrutement.

De même, l'alternance qui a chuté de plus de 70% entre 2019 et 2020 a été relancée en 2021 avec un rebond de 62%. Près de 8 000 formations ont été financées dans le cadre des Plans de Développement des Compétences. L'étude illustre la dynamique de l'emploi retrouvée depuis la reprise du trafic.

Retrouvez ce rapport de branche 2022 sur le site internet de la FNAM :
www.fnam.fr/les-rapports-de-laerien-edition-2022





Fédération
Nationale de l'Aviation
et de ses Métiers

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels, dont la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), l'**EBAA France** (European Business Aviation Association), le **GIPAG France** (Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale), le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien), le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français), elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Plus d'informations sur www.fnam.fr

